N° 1447-C-SD (Novembre 2019)

FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES 2020

DÉCLARATION INITIALE en cas de création d'établissement ou de changement d'exploitant intervenu en 2019																
DÉPARTEMENT																
COMMUNE DU LIEU D'IMPOSITION																
TIMBRE À DATE DU SERVICE																
	Renvoyez un e auquel vous po	exem _l ouve	olaire z z vous	AVAN adres	T LE 1	l ^{er} JAN our to	IVIER 2 ut rens	2020 au seigner	ı servic nent.	e des i	impôts	s des ei	ntrep	rises o	i-dessu	ıs,
	ACCUEIL : H	Horai	res di	sponi	ibles s	sur im	pots.ç	gouv.fr								
	ou télépho	nez	au:	:												
	ou messag	jerie	:													
A1 Identification de l'entreprise		CON	/IPLÉTE	ER ou	RECTIF	FIER da	ans la p	artie dr	oite les	mentio	ons abs	sentes c	ou erro	onées		
Dénomination ou nom et prénom																
		1														
Activités exercées																
		2														
Adresse dans la commune																
		3														
Adresse où doit être envoyé l'avis d'imposition en cas d'édit	ion sous form	at p	apier													
		4														
Numéro SIRET de l'établissement																
		5														
Code de l'activité de l'établissement (NACE)	,															
		6														
Inscription au répertoire des métiers et de l'artisanat	,															
		7						OUI			N	ON				
Comptable de l'entreprise																
Nom : Adresse : Numéro de téléphone : Adresse électronique :																

Téléphone: Adresse électronique : Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel. En application des dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les personnes, dont l'activité est la location de locaux meublés, exonérées de CFE en application du 3° de l'article 1459 du CGI sont informées que les données relatives à ces locaux sont transmises par la DGFIP aux collectivités locales ayant institué la taxe de séjour ou la taxe de séjour forfaitaire conformément à l'article L. 135 B du livre des procédures fiscales. Ces personnes ont un droit d'accès et de rectification auprès de leur SIE.

Signature

Précisez la surface occupée pour les besoins

de l'activité exercée à domicile :

A2 Activité professionnelle exercée de mon domicile ou exercée en clientèle

Si vous ne disposez d'aucun autre local, cochez la case

pas partie du personnel salarié de l'entreprise.

Nom et adresse de la personne ayant établi la déclaration si elle ne fait



A3	Origine de l'établissement	(case	e à cocher)									
□с	réation d'établissement		[Début d	l'activité		☐ Transfert d'ad	ctivit	é		
□ А	cquisition d'établissement		□ Арро	ort			☐ Scission			Fusion		
	Identification de l'ancien ex	cplo	itant 1									
Dén	Omination ou Nom et Prénom											
	Activité exercée											
R1	Renseignements pour l'ens	em	hle de l'	'er	ntreni	rice pá	riodo do ráfáronos : anná	o civilo 2019 ou ovorcio	o do	12 mais alas	on 2	n10
	prise créée en 2019	CIII	bic dc i	O1	шор		orise existante en 2018	s civile 2018 ou exercic	e ue	12 111015 0105	en z	010
Date o	de création de l'entreprise (jj/mm/aaaa)	1	/	/		Date d	e création de l'entrepri	se (jj/mm/aaaa)	12	//		
Effect	if au cours de l'année civile 2019 2	2		,		Effecti	f au cours de l'année c	ivile 2018 2	13		,	
	Apprentis sous contrat	3		,			Apprentis sous contra	at	14		,	
dont	Handicapés physiques	4		,		dont	Handicapés physique	s	15		,	
Salari	és affectés à une activité artisanale	5		,		Salarie	és affectés à une activit	é artisanale	16		,	
Chiffr pour 2	e d'affaires HT ou recettes HT estimés 2019	6			<u> </u>	(ou de l'	e d'affaires HT ou recet exercice clos en 2018, lorsque ls mais ne coïncide pas avec l'a	sa durée est égale	17			
Ajuste	ement à l'année 3 7 (ligne 6) x 12	8				Ajuste	ment à l'année 3	18 (ligne 17) x 12	19			
prove d'imn	tes brutes HT ou chiffre d'affaires HT nant de la location ou sous-location neubles nus à usage autre que tation estimées pour 2019 4	9				provei	es brutes HT ou chiffre nant de la location ou s eubles nus à usage au 8 4	ous-location	20			
Ajuste	ement à l'année 3 10 (ligne 9) x 12	11				Ajuste	ment à l'année 🕄	21 (ligne 20) x 12	22			
B2	Renseignements pour l'éta	blis	sement									
Nomb	ore de salariés employés par l'établisseme	ent au	ı cours de l'	ann	née civil	e 2019 (5		1		,	
Activi	tés à caractère saisonnier, indiquer la dure	ée					d'exploitation pour le sement en 2019 (en se		2			
d'exp	loitation en semaines (cocher la case) 6						d'exploitation normale en semaines)	ement prévue en	3			
	entrepreneur bénéficiant du régime micro-socia 6-8 du code de la sécurité sociale (cocher la cas		/u à l'article				er la date d'entrée dan entrepreneur (jj/mm/aa		4	//.		
Activi	té professionnelle exercée à temps partiel	l ou p	endant moi	ins	de 9 ma	ois de l'a	année, cocher la case		5			
En ca	s d'éolienne produisant de l'énergie électr	ique,	cocher la c	ase	8				6			
Date of	de raccordement au réseau de l'installatio	n pro	duisant de	l'én	ergie él	ectrique	e (jj/mm/aaaa) 🗿		7	//.		
	es ouvrages hydrauliques, indiquer le pro ore avec deux chiffres après la virgule) 🐞	rata	hydraulique	e rel	latif à la	comm	une d'imposition		8	,		%

C Biens du nouvel établissement passibles d'une taxe foncière (1)

Informations **obligatoires** sauf si elles ont été fournies en réponse à la lettre d'accueil adressée par l'administration lors de la prise en compte de la création de l'établissement. En vertu de l'article 1729 B.2 du code général des impôts, les omissions ou inexactitudes constatées dans un document qui doit être remis à l'administration fiscale entraînent l'application d'une amende de 15 € par omission ou inexactitude sans que le total des amendes applicables aux documents devant être produits simultanément puisse être inférieur à 60 € ni supérieur à 10 000 €. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état établi sur ce même modèle.

	Bien	n° 1
Nature du bien 12	1	
Adresse du bien	2	
Situation du bien (bâtiment, étage, escalier)	3	
Le cas échéant, numéro de lot dans la copropriété	4	
Identité de l'occupant précédent	5	
Date de début d'occupation du bien	6	
Superficie totale des locaux en m²	7	
Détail (en m²) de l'affectation de la superficie à usage :		
- Professionnel	8	
– Industriel	9	
– Commercial	10	
– Habitation	11	
Détail (en m²) de l'utilisation des surfaces à usage professionnel en :		
– Magasin	12	
– Entrepôt	13	
– Bureaux	14	
– Autres à préciser	15	
Vous êtes :		
– Propriétaire	16	
– Locataire Dans l'affirmative, veuillez joindre la copie du bail et préciser le nom et l'adresse du propriétaire	17	Nom et adresse du propriétaire :
– Sous-locataire Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, du titulaire du bail et joindre le contrat de sous location	18	☐ Nom et adresse du propriétaire : - Nom du titulaire du bail :
– En domiciliation commerciale Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, de la société hébergeante et joindre le contrat de domiciliation commerciale	19	☐ Nom et adresse du propriétaire : - Nom de la société hébergeante :
– En domiciliation à titre gratuit Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, de la société hébergeante et joindre le contrat ou la convention de domiciliation	20	Nom et adresse du propriétaire : - Nom de la société hébergeante :
Si vous partagez des locaux, veuillez indiquer le nom des autres utilisateurs	21	
Si vous disposez de places de parkings réservées exclusivement à l'exercice de votre activité professionnelle, préciser leur nombre et leur adresse si cette dernière est différente de celle de votre activité professionnelle.	22	Nombre de places : Adresse :
Si vous êtes membre d'une SCM, veuillez indiquer le SIREN de la SCM et la surface du bien occupée à titre privatif	23	SIREN: Surface en m²:
Si vous êtes loueur en meublé, précisez la nature du local loué :		
– local d'habitation personnelle classé « meublé de tourisme »	24	LJ
– local d'habitation personnelle loué meublé autre que ceux visés aux 1° et 2° de l'art. 1459 du CGI	25	
– autre local loué meublé	26	
Pour les biens bénéficiant de la réduction prévue à l'article 1518 A <i>bis</i> du CGI, indiquer le pourcentage de réduction (100, 75, 50 ou 25) et la 1 ^{re} année d'entrée du bien dans la base d'imposition.	27	- Pourcentage de réduction : - 1 ^{re} année d'entrée du bien :

D Exonérations et abatteme	ents						
Si vous remplissez les conditions, veuillez in		oour laquelle vous dé	sirez opter	C	orrespondar	nt à v	les cases (2) otre choix oix possible)
EXONÉRATIONS ACCORDÉES	SUR DÉLIBÉRATIONS	DES COLLECTIVITÉS	LOCALES		CFE		CVAE
Entreprises de spectacles vivants (art. 1464 /				1		2	
Établissements de spectacles	A -3° du CGI)		rieur à 450 000 (art. 1464	3a		4a	
cinématographiques (art. 1464 A -3° à -4° du CGI) 6			férieur à 450 000 et qu art. 1464 A -3° bis du CGI			4b	
(art. 1404 A -3 a -4 du CGI)	- autres que ci-dessus			3c		4c	
	1	1	article 44 <i>sexies</i> du CG				
		(création d'entrepr				6a	
Entreprises nouvelles (art. 1464 B du CGI) da (préciser le régime d'exonération, une seule		article 44 <i>septies</i> du CG es nouvelles pour la reprise ielles en difficulté)			6b		
		cicle 44 <i>quindecies</i> du CG se d'entreprises dans les ion rurale)			6c		
« Jeunes entreprises innovantes » ou « jeun	es entreprises universi	itaires » (art. 1466 D o	lu CGI) 📵	7		8	
Exonération en faveur des caisses de crédit				9		10	
Médecins, auxiliaires médicaux et vétérinair				11		12	
Activités gérées par des services d'activités	T T		u CGI) 20	13		14	
Indiquer la date de début de gestion :	1:	· .	d., CCI)	1.0			
Librairies 22	- indépendantes de re		au CGI)	16a		17a	
Établica amonto cituás dans un aucutias neis	– autres (art. 1464 <i>bi</i>	·	d CCI/ 69	16b		17b	
Établissements situés dans un quartier prior Établissements situés dans les zones de res				18		19 21	
Disquaires indépendants (art. 1464 M du CG		ise (art. 1400 A-1 quii	du cai,	22		23	
Exonération de 100 % de la valeur locativ matériels passibles de taxe foncière destiné	e des installations ant					23	
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel	l'exonération de CFE es	st demandée :	25				
Abattement de 50 % de la valeur locative des biens passibles de taxe foncière affectés à des activités de recherche industrielle (art. 1518 A <i>quater</i> du CGI) Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération de CFE est demandée : 27							
Preciser le n' du bien du cadre C pour lequel	exoneration de CFE es	st demandee :	27				
EXONÉRATIONS ACCORDÉES DE DROIT S					CFE		CVAE
Établissements situés dans les bassins d'em	ploi à redynamiser (ar	t. 1466 A-I <i>quinquies</i>	A du CGI) 🚳	28	CFE	29	CVAE
Établissements situés dans les bassins d'em Changement d'exploitant réalisé en 2019 da la période d'exonération du prédécesseur) (ploi à redynamiser (ar ns une zone franche ur art.1466 A-I <i>sexies</i> du C	t. 1466 A-I <i>quinquies</i> rbaine, territoire entre CGI) 3	A du CGI) epreneur (poursuite de	28	CFE	29	CVAE
Établissements situés dans les bassins d'em Changement d'exploitant réalisé en 2019 da la période d'exonération du prédécesseur) (Petites entreprises commerciales situées da	ploi à redynamiser (ar ns une zone franche ur art.1466 A-I <i>sexies</i> du C	t. 1466 A-I <i>quinquies</i> rbaine, territoire entre CGI) 3	A du CGI) epreneur (poursuite de		CFE		CVAE
Établissements situés dans les bassins d'em Changement d'exploitant réalisé en 2019 da la période d'exonération du prédécesseur) (ploi à redynamiser (ar ns une zone franche ur art.1466 A-I <i>sexies</i> du C ns un quartier prioritai	t. 1466 A-l <i>quinquies</i> rbaine, territoire entre CGI) 3 re de la politique de l	A du CGI) epreneur (poursuite de	30	CFE	31	CVAE
Établissements situés dans les bassins d'em Changement d'exploitant réalisé en 2019 da la période d'exonération du prédécesseur) (Petites entreprises commerciales situées da (art. 1466 A-I septies du CGI) @	ploi à redynamiser (ann ns une zone franche ur art.1466 A-I <i>sexies</i> du (ns un quartier prioritai I l'exonération est dem	t. 1466 A-l <i>quinquies</i> rbaine, territoire entre CGI) 3 re de la politique de l	A du CGI) @ epreneur (poursuite de a ville	30	CFE	31	CVAE
Établissements situés dans les bassins d'em Changement d'exploitant réalisé en 2019 da la période d'exonération du prédécesseur) (Petites entreprises commerciales situées da (art. 1466 A-I septies du CGI) Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Pour chacun de ces biens, préciser par un poaffecté à l'activité exonéréé :	ploi à redynamiser (ann ns une zone franche ur art.1466 A-I <i>sexies</i> du (ns un quartier prioritai I l'exonération est dem purcentage la proportio	t. 1466 A-l quinquies rbaine, territoire entre CGI) (26) re de la politique de la nandée :	A du CGI) epreneur (poursuite de a ville	30	CFE	31	CVAE
Établissements situés dans les bassins d'em Changement d'exploitant réalisé en 2019 da la période d'exonération du prédécesseur) (Petites entreprises commerciales situées da (art. 1466 A-I septies du CGI) Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Pour chacun de ces biens, préciser par un paffecté à l'activité exonéréé:	ploi à redynamiser (anns une zone franche un art.1466 A-I sexies du C ns un quartier prioritai I l'exonération est dem purcentage la proportions en meublé (art. 1459-	t. 1466 A-I quinquies rbaine, territoire entre CGI) re de la politique de la nandée : on du local concerné	A du CGI) © epreneur (poursuite de a ville 34 35 %	30	CFE	31	CVAE
Établissements situés dans les bassins d'em Changement d'exploitant réalisé en 2019 da la période d'exonération du prédécesseur) (Petites entreprises commerciales situées da (art. 1466 A-l septies du CGI) Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Pour chacun de ces biens, préciser par un paffecté à l'activité exonéréé : Exonération en faveur de certaines locations Préciser le n° du bien du cadre C pour leque	ploi à redynamiser (ann ns une zone franche un art.1466 A-l sexies du Cons un quartier prioritain l'exonération est demourcentage la proportion sen meublé (art. 1459-11 l'exonération est demourcentage la proportion est demourcentage la proportion est demourcentage la l'exonération est demourcentage la l'exonération est demourcentage la l'exonération est demourcentage la l'exonération est demource de la	t. 1466 A-l quinquies rbaine, territoire entre CGI) re de la politique de l nandée : on du local concerné 3° du CGI) nandée :	A du CGI) @ epreneur (poursuite de a ville	30 32	CFE	31	CVAE
Établissements situés dans les bassins d'em Changement d'exploitant réalisé en 2019 da la période d'exonération du prédécesseur) (Petites entreprises commerciales situées da (art. 1466 A-I septies du CGI) Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Pour chacun de ces biens, préciser par un paffecté à l'activité exonéréé:	ploi à redynamiser (arns une zone franche unart. 1466 A-l sexies du Cons un quartier prioritain I l'exonération est demourcentage la proportion en meublé (art. 1459-11 l'exonération est demos d'outre-mer (art. 1466	t. 1466 A-I quinquies rbaine, territoire entre CGI) re de la politique de l nandée : on du local concerné 3° du CGI) andée : 6 F du CGI) ::	A du CGI) © epreneur (poursuite de a ville 34 35 %	30 32	CFE	31	CVAE
Établissements situés dans les bassins d'em Changement d'exploitant réalisé en 2019 da la période d'exonération du prédécesseur) (Petites entreprises commerciales situées da (art. 1466 A-I septies du CGI) Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Pour chacun de ces biens, préciser par un paffecté à l'activité exonéréé : Exonération en faveur de certaines locations Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Établissements situés dans les département Dans ce cas, cocher le taux de l'abattement – Abattement taux normal 41	ploi à redynamiser (am ns une zone franche ur art.1466 A-I sexies du C ns un quartier prioritai I l'exonération est dem purcentage la proportion s en meublé (art. 1459- I l'exonération est dem s d'outre-mer (art.1466 auquel vous avez droit	t. 1466 A-l quinquies rbaine, territoire entre CGI) re de la politique de l mandée : on du local concerné 3° du CGI) mandée : F du CGI) - Abattement	A du CGI) © epreneur (poursuite de a ville 34 35 %	30 32 - 36	3	31 33 37	
Établissements situés dans les bassins d'em Changement d'exploitant réalisé en 2019 da la période d'exonération du prédécesseur) (Petites entreprises commerciales situées da (art. 1466 A-I septies du CGI) Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Pour chacun de ces biens, préciser par un paffecté à l'activité exonéréé : Exonération en faveur de certaines locations Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Établissements situés dans les département Dans ce cas, cocher le taux de l'abattement – Abattement taux normal 41 Option pour l'encadrement communautaire	nploi à redynamiser (arnes une zone franche une art.1466 A-I sexies du Cons un quartier prioritain I l'exonération est demourcentage la proportion est demourcentage la proportion est demourcentage la proportion est demons d'outre-mer (art.1466 auquel vous avez droit es EXONÉRATIONS DE	t. 1466 A-I quinquies rbaine, territoire entre CGI) re de la politique de l mandée : on du local concerné 3° du CGI) andée : 6 F du CGI) - Abattement	A du CGI) © epreneur (poursuite de a ville 34 35 %	30 32 36 39		31 33 37 40	CVAE
Établissements situés dans les bassins d'em Changement d'exploitant réalisé en 2019 da la période d'exonération du prédécesseur) (Petites entreprises commerciales situées da (art. 1466 A-l septies du CGI) Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Pour chacun de ces biens, préciser par un paffecté à l'activité exonéréé : Exonération en faveur de certaines locations Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Établissements situés dans les département Dans ce cas, cocher le taux de l'abattement – Abattement taux normal 41 Option pour l'encadrement communautaire AUTR Exonération des diffuseurs de presse spécia	ploi à redynamiser (arns une zone franche une art.1466 A-l sexies du Cons un quartier prioritain l'exonération est demourcentage la proportion est demourcenta	t. 1466 A-I quinquies rbaine, territoire entre CGI) re de la politique de l mandée : on du local concerné 3° du CGI) andée : 6 F du CGI) - Abattement	A du CGI) © epreneur (poursuite de a ville 34 35 %	30 32 36 39 44	3	31 33 37 40	
Établissements situés dans les bassins d'em Changement d'exploitant réalisé en 2019 da la période d'exonération du prédécesseur) (Petites entreprises commerciales situées da (art. 1466 A-l septies du CGI) Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Pour chacun de ces biens, préciser par un paffecté à l'activité exonéréé : Exonération en faveur de certaines locations Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Établissements situés dans les département Dans ce cas, cocher le taux de l'abattement – Abattement taux normal 41 Option pour l'encadrement communautaire AUTR Exonération des diffuseurs de presse spécia Exonération en faveur des jeunes avocats (a	ploi à redynamiser (arns une zone franche unart.1466 A-l sexies du Cons un quartier prioritail I l'exonération est demourcentage la proportion en meublé (art. 1459-11 l'exonération est demourcentage la proportion est demou	t. 1466 A-I quinquies rbaine, territoire entre CGI) re de la politique de la nandée : on du local concerné 3° du CGI) andée : 6 F du CGI) - Abattement	A du CGI) Pepreneur (poursuite de a ville 34 35 38 taux majoré 42	30 32 36 39 44 44 46	3	31 33 37 40	
Établissements situés dans les bassins d'em Changement d'exploitant réalisé en 2019 da la période d'exonération du prédécesseur) (Petites entreprises commerciales situées da (art. 1466 A-I septies du CGI) Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Pour chacun de ces biens, préciser par un paffecté à l'activité exonéréé : Exonération en faveur de certaines locations Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Établissements situés dans les département Dans ce cas, cocher le taux de l'abattement – Abattement taux normal 41 Option pour l'encadrement communautaire AUTR Exonération des diffuseurs de presse spécia Exonération en faveur des jeunes avocats (a Exonération de l'activité de production de les conditions prévues à l'article L. 311-1 du	ns une zone franche ur art.1466 A-I sexies du Cons un quartier prioritain I l'exonération est demourcentage la proportion est	t. 1466 A-I quinquies rbaine, territoire entre CGI) re de la politique de l nandée : on du local concerné 3° du CGI) nandée : - Abattement E DROIT CGI) de chaleur par méthe maritime (art. 145	A du CGI) epreneur (poursuite de a ville 34 35 38 taux majoré 42 nanisation, réalisée dans 1 I 5° du CGI)	30 32 36 39 44 44 46	3	31 33 37 40	
Établissements situés dans les bassins d'em Changement d'exploitant réalisé en 2019 da la période d'exonération du prédécesseur) (Petites entreprises commerciales situées da (art. 1466 A-I septies du CGI) Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Pour chacun de ces biens, préciser par un paffecté à l'activité exonéréé : Exonération en faveur de certaines locations Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Établissements situés dans les département Dans ce cas, cocher le taux de l'abattement – Abattement taux normal 41 Option pour l'encadrement communautaire AUTR Exonération des diffuseurs de presse spécia Exonération de l'activité de production de les conditions prévues à l'article L. 311-1 du Préciser le n° du bien du cadre C pour leque	ploi à redynamiser (arnes une zone franche unart.1466 A-I sexies du Cons un quartier prioritain l'exonération est demourcentage la proportion est demourcentage la l'exonération est demource la proposition de la pêcit l'exonération est demource de la proposition est demource la	t. 1466 A-I quinquies rbaine, territoire entre CGI) re de la politique de l mandée : on du local concerné 3° du CGI) F du CGI) F du CGI) - Abattement DROIT CGI) de chaleur par méthe maritime (art. 145 mandée : 50	A du CGI) epreneur (poursuite de a ville 34 35 38 taux majoré 42 annisation, réalisée dans 1 I 5° du CGI)	30 32 36 39 44 44 46 48	3	31 33 37 40 45 47 49	
Établissements situés dans les bassins d'em Changement d'exploitant réalisé en 2019 da la période d'exonération du prédécesseur) (Petites entreprises commerciales situées da (art. 1466 A-I septies du CGI) Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Pour chacun de ces biens, préciser par un paffecté à l'activité exonéréé : Exonération en faveur de certaines locations Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Établissements situés dans les département Dans ce cas, cocher le taux de l'abattement – Abattement taux normal 41 Option pour l'encadrement communautaire AUTR Exonération des diffuseurs de presse spécia Exonération en faveur des jeunes avocats (a Exonération de l'activité de production de les conditions prévues à l'article L. 311-1 du	ploi à redynamiser (arns une zone franche unart.1466 A-l sexies du Cons un quartier prioritail I l'exonération est demourcentage la proportion est demourcentage la l'exonération est demource	t. 1466 A-I quinquies rbaine, territoire entre CGI) re de la politique de l mandée : on du local concerné 3° du CGI) F du CGI) F du CGI) CGI	A du CGI) epreneur (poursuite de a ville 34 35 38 taux majoré 42 annisation, réalisée dans 1 I 5° du CGI)	30 32 36 39 4: 44 46	3	31 33 37 40 45 47	
Établissements situés dans les bassins d'em Changement d'exploitant réalisé en 2019 da la période d'exonération du prédécesseur) (Petites entreprises commerciales situées da (art. 1466 A-I septies du CGI) Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Pour chacun de ces biens, préciser par un paffecté à l'activité exonéréé : Exonération en faveur de certaines locations Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Établissements situés dans les département Dans ce cas, cocher le taux de l'abattement – Abattement taux normal 41 Option pour l'encadrement communautaire AUTR Exonération des diffuseurs de presse spécia Exonération de l'activité de production de les conditions prévues à l'article L. 311-1 du Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Exonération de droit (et facultative en cas de délibé de votre collectivité locale) des établissements située de les conditions prévues à l'article L. 311-1 du Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Exonération de droit (et facultative en cas de délibée de votre collectivité locale) des établissements situées dans les dans les départements situées dans les des des des des des des des des des d	ns une zone franche ur art.1466 A-I sexies du Cons un quartier prioritain I l'exonération est dem purcentage la proportion de	t. 1466 A-I quinquies rbaine, territoire entre CGI) re de la politique de l nandée : on du local concerné 3° du CGI) nandée : - Abattement E DROIT CGI) de chaleur par méthe maritime (art. 145 nandée : 50 ain à dynamiser (art. 145 léveloppement priori	A du CGI) epreneur (poursuite de a ville 34 35 38 taux majoré 42 annisation, réalisée dans 1 I 5° du CGI) taire (art. 1463 B du CGI)	30 32 36 39 44 44 46 48 51a	3	31 33 37 40 45 47 49	
Établissements situés dans les bassins d'em Changement d'exploitant réalisé en 2019 da la période d'exonération du prédécesseur) (Petites entreprises commerciales situées da (art. 1466 A-I septies du CGI) Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Pour chacun de ces biens, préciser par un paffecté à l'activité exonéréé : Exonération en faveur de certaines locations Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Établissements situés dans les département Dans ce cas, cocher le taux de l'abattement – Abattement taux normal 41 Option pour l'encadrement communautaire AUTR Exonération des diffuseurs de presse spécia Exonération de l'activité de production de les conditions prévues à l'article L. 311-1 du Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Exonération de droit (et facultative en cas de délibé de votre collectivité locale) des établissements situdans : 6	ploi à redynamiser (arnos une zone franche unart.1466 A-l sexies du Cons un quartier prioritain l'exonération est dem purcentage la proportion est dem sen meublé (art. 1459-11/exonération est dem sen de dem sen de l'exonération est dem sen de l'exonération est dem sen de l'exonération est de l'exonération est de l'exonération est dem ration est dem l'exonération est dem l	t. 1466 A-I quinquies rbaine, territoire entre CGI) re de la politique de l mandée : on du local concerné 3° du CGI) re Abattement E DROIT CGI) de chaleur par méthe maritime (art. 145 mandée : sin à dynamiser (art. 145 mandée :	A du CGI) Pereneur (poursuite de a ville 34 35 38 taux majoré 42 nanisation, réalisée dans 1 I 5° du CGI) 1463 A du CGI) taire (art. 1463 B du CGI)	30 32 36 39 44 44 46 48 51a 51b	3	31 33 37 40 45 47 49	
Établissements situés dans les bassins d'em Changement d'exploitant réalisé en 2019 da la période d'exonération du prédécesseur) (Petites entreprises commerciales situées da (art. 1466 A-l septies du CGI) Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Pour chacun de ces biens, préciser par un pour affecté à l'activité exonéréé : Exonération en faveur de certaines locations Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Établissements situés dans les département Dans ce cas, cocher le taux de l'abattement — Abattement taux normal 41 Option pour l'encadrement communautaire Exonération des diffuseurs de presse spécial Exonération des diffuseurs de production de les conditions prévues à l'article L. 311-1 du Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Exonération de droit (et facultative en cas de délibér de votre collectivité locale) des établissements situdans : Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Pour chacun de ces biens, préciser par un concerné affecté à l'activité exonéréé :	ploi à redynamiser (arnos une zone franche unart.1466 A-l sexies du Cons un quartier prioritain l'exonération est dem purcentage la proportion est dem sen meublé (art. 1459-11/exonération est dem sen de dem sen de l'exonération est dem sen de l'exonération est dem sen de l'exonération est de l'exonération est de l'exonération est dem ration est dem l'exonération est dem l	t. 1466 A-I quinquies rbaine, territoire entre CGI) re de la politique de l mandée : on du local concerné 3° du CGI) nandée : - Abattement E DROIT CGI) CGI) de chaleur par méthe maritime (art. 145 nandée : 50 ain à dynamiser (art. 145 nandée : 51 cortion du local 52 cortion du local 53 cortion SPÉCIFIQUI	A du CGI) Perreneur (poursuite de a ville 34 35 38 taux majoré 42 nanisation, réalisée dans 1 I 5° du CGI) 1463 A du CGI) 1463 B du CGI) taire (art. 1463 B du CGI)	30 32 36 39 44 44 46 48 51a 51b	3	31 33 37 40 45 47 49	
Établissements situés dans les bassins d'em Changement d'exploitant réalisé en 2019 da la période d'exonération du prédécesseur) (Petites entreprises commerciales situées da (art. 1466 A-l septies du CGI) Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Pour chacun de ces biens, préciser par un pour affecté à l'activité exonéréé : Exonération en faveur de certaines locations Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Établissements situés dans les département Dans ce cas, cocher le taux de l'abattement — Abattement taux normal 41 Option pour l'encadrement communautaire Exonération des diffuseurs de presse spécial Exonération des diffuseurs de production de les conditions prévues à l'article L. 311-1 du Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Exonération de droit (et facultative en cas de délibér de votre collectivité locale) des établissements situdans : Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Pour chacun de ces biens, préciser par un concerné affecté à l'activité exonéréé :	ploi à redynamiser (arns une zone franche unart.1466 A-l sexies du Cons un quartier prioritail I l'exonération est demourcentage la proportion est demourcent	t. 1466 A-I quinquies rbaine, territoire entre CGI) re de la politique de la nandée : on du local concerné 3° du CGI) nandée : - Abattement DROIT CGI) le de chaleur par métible maritime (art. 145 nandée : ain à dynamiser (art. 145 nandée : ain à dynamiser (art. 145 nandée : bortion du local ARATION SPÉCIFIQUIMPOTS.GOUV.FR - d'aide à finalité rég	A du CGI) Perreneur (poursuite de a ville 34 35 38 taux majoré 42 manisation, réalisée dans 1 I 5° du CGI) taire (art. 1463 B du CGI) taire (art. 1465 du CGI)	30 32 36 39 4: 44 46 48 51a 51b	3 CFE	31 33 37 40 45 47 49	CVAE
Établissements situés dans les bassins d'em Changement d'exploitant réalisé en 2019 da la période d'exonération du prédécesseur) (Petites entreprises commerciales situées da (art. 1466 A-l septies du CGI) Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Pour chacun de ces biens, préciser par un pour affecté à l'activité exonéréé : Exonération en faveur de certaines locations Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Établissements situés dans les département Dans ce cas, cocher le taux de l'abattement — Abattement taux normal 41 Option pour l'encadrement communautaire Exonération des diffuseurs de presse spécial Exonération des diffuseurs de production de les conditions prévues à l'article L. 311-1 du Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Exonération de droit (et facultative en cas de délibér de votre collectivité locale) des établissements situdans : Préciser le n° du bien du cadre C pour leque Pour chacun de ces biens, préciser par un concerné affecté à l'activité exonéréé :	ploi à redynamiser (arns une zone franche unart.1466 A-l sexies du Cons un quartier prioritair. I l'exonération est demourcentage la proportion est demourcen	t. 1466 A-I quinquies rbaine, territoire entre CGI) re de la politique de l mandée : on du local concerné 3° du CGI) nandée : - Abattement E DROIT CGI) de chaleur par méthe maritime (art. 145 nandée : - Sortion du local cortion du local bortion du local ARATION SPÉCIFIQUI MPOTS.GOUV.FR - d'aide à finalité rég - d'aide à l'investi moyennes entrepris	A du CGI) Perreneur (poursuite de a ville 34 35 38 taux majoré 42 manisation, réalisée dans 1 I 5° du CGI) 1463 A du CGI) 1463 A du CGI) taire (art. 1463 B du CGI) ### CGI 1463 B du CGI) ### CGI 1463 B du CGI) ### CGI 1463 B du CGI) ### CGI 1463 B du CGI) ### CGI 1463 B du CGI) ### CGI 1463 B du CGI)	30 32 36 39 44 44 46 48 51a 51b	3 CFE	31 33 37 40 45 47 49 52a 52b	CVAE